

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 17/06/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) POUR FORMER L'EQUIPE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PNCC) SUR L'ELABORATION DES PROJETS SELON LA FINANCE CLIMATIQUE, AFIN D'ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN LES ACTEURS NATIONAUX.

Numéro du projet : CIV 10-00112399 NDC Support Programme en Côte d'Ivoire

Durée du contrat/services (si applicable) : 15 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) au plus tard le **28 Juin à 13h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

### **Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées au changement climatique	20					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la formulation de projets selon la finance climatique	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total</b>		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	<b>Total</b>	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	<b>Total</b>	40					



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

## Projet : CIV10-000112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

**Recrutement d'un(e) Consultant(e) international(e) pour former l'équipe du Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) sur l'élaboration des projets selon la finance climatique, afin d'accompagner au quotidien les acteurs nationaux.**

### Termes de référence

#### DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. Le pays est exposé à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est le premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels le renforcement du cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire** qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état

de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il est prévu le recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) qui sera chargé(e) de former une équipe du Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) en matière d'élaboration des projets selon la finance climatique, afin d'accompagner au quotidien les acteurs nationaux dans la formulation dans la traduction des NDC en projets structurants, conformément à ses missions et attributions.

### **CHAMPS DES TRAVAUX**

Sous la responsabilité du Représentant Résident du PNUD et la supervision du Conseiller au Programme Développement Durable Inclusif et du Directeur national du projet, et en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le/la consultant(e) international(e) devra :

- a) Développer des modules de formation avancée sur la formulation des projets structurants selon la finance climatique, avec des exercices à l'appui (enjeux, guichets, démarche, technique d'élaboration des projets, etc.) ;
- b) Proposer un agenda et des termes de référence de la formation qui durera trois (03) jours maximum ;
- c) Concevoir des supports de formation (électronique ou physique) à remettre aux participants ;
- d) Animer la formation ;
- e) Produire un rapport de formation et des attestations de formation à l'issue de la formation.

### **RÉSULTATS ATTENDUS**

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- a) L'agenda et les supports de formation ont proposés et validés ;
- b) La formation est dispensée ;
- c) Le rapport de l'atelier de formation est élaboré et disponible ;
- d) Le rapport de la consultance est élaboré et validé.

### **METHODOLOGIE D'INTERVENTION**

- a) Le/la consultant(e) international(e) établira un chronogramme de travail qui sera validé ;
- b) Le/la consultant(e) international(e) proposera les termes de références et le détail des modules de la formation et en assurera l'animation ;
- c) Le/la consultant(e) international(e) produira des supports de formation pour les participants ;
- d) Le/la consultant(e) international(e) fera une évaluation des participants à l'issue de la formation ;
- e) Le/la consultant(e) international(e) rédigera un rapport de formation.

## PAIEMENTS AU CONSULTANT

LIVRABLES	MONTANT
Chronogramme et agenda détaillé	20%
Rapport provisoire de formation	50%
Rapport final de consultance après validation	30%

## ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) international(e) travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet, le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques et l'Unité développement durable inclusif du PNUD.

## DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 15 (quinze) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport de formation.

## LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant(e) international(e) sera basé(e) dans son pays d'origine, mais sera invité(e) à séjourner en Côte d'Ivoire pour les besoins de la formation.

## QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Le/la consultant(e) international(e) devra :

- a) Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en sciences de l'environnement, planification du développement, en ingénierie financière, en économie, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe ;
- b) Disposer d'une solide expérience d'au moins 10 ans dans la formulation de projets selon la finance climatique ;
- c) Avoir une bonne connaissance des enjeux liés au changement climatique, à la finance et aux guichets climatiques ;
- d) Avoir une expérience pratique dans la conduite de formation, séminaires et ateliers ;
- e) Avoir une bonne connaissance des NDC et la lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire ;
- f) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l'Accord de Paris, ainsi qu'aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
- g) Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication.

### ➤ LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

## PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

## PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- Le Curriculum Vitae (CV) or P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références ;
- Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
- La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

### LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées au changement climatique	20					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la formulation de projets selon la finance climatique	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total</b>		<b>50</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	<b>Total</b>	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	<b>Total</b>	40					

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.



## DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
<b>II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance</b>			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
<b>III. Voyages dans le cadre de la Consultance</b>			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable